

dosi'BOX

Suivi dosimétrique

Optez **MAINTENANT** pour

- La **simplicité** avec un abonnement tout-en-un
- La **sérénité** d'un suivi conforme à la réglementation
- La **fiabilité** du leader mondial

+ D'INFORMATIONS ?



Contactez LANDAUER
au 01 40 95 62 90

OFFRE SPÉCIALE UFSBD 2016*
-10%

Pour ~~142,70€~~ **128,40€ TTC/an****

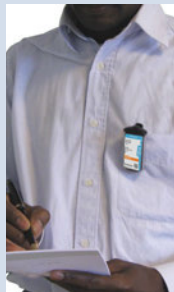
Offre valable jusqu'au 31/12/2016
pour un paiement annuel d'avance par prélèvement automatique

* Offre réservée à tout nouvel abonné, n'ayant pas bénéficié du service de dosimétrie LANDAUER depuis au moins un an et exclusivement destinée aux cabinets dentaires.

** Suivi dosimétrique trimestriel comprenant un dosimètre personnel, un dosimètre d'ambiance et un dosimètre témoin au prix unitaire HT de 8,92 € soit 10,70 € TTC. Abonnement d'un an reconductible tacitement. En cas de paiement par chèque, des frais de gestion de 55 € HT soit 66 € TTC sont facturés. Voir conditions au dos du formulaire d'abonnement



Dosimètre personnel



- mesure des doses à partir de 0,05 mSv
- individuel et nominatif
- obligatoirement porté à la poitrine sous les équipements de protection plombés
- pour une période définie
- rangé à proximité du dosimètre témoin hors du temps d'utilisation

Objectif :

suivre chaque acteur, salarié ou non (praticien, associé, assistant), susceptible d'être exposé aux rayonnements ionisants

Dosimètre d'ambiance



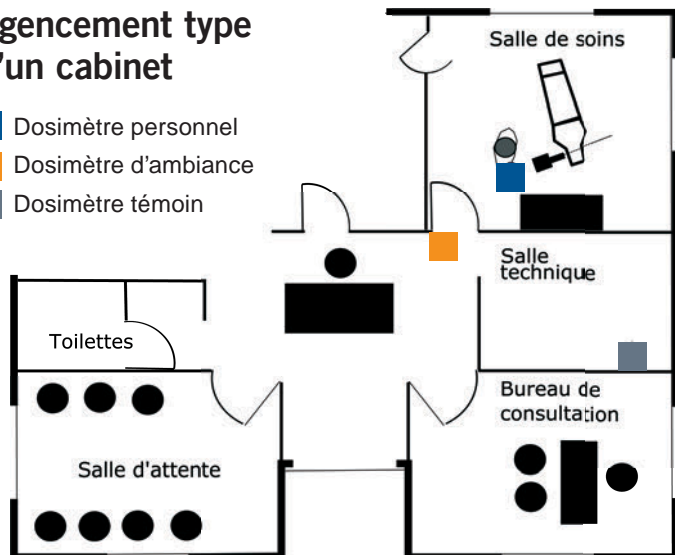
- adapté à la vérification continue de la dose trimestrielle des zones publiques attenantes à la salle de radiologie (<0,08 mSv par mois)
- fixé idéalement sur le mur à hauteur de poitrine
- à l'entrée de la salle de radiologie (dans ou en dehors selon les cas)

Objectif :

s'assurer de la conformité des zones publiques attenantes à chaque salle disposant d'un appareil de radiologie

Agencement type d'un cabinet

- Dosimètre personnel
- Dosimètre d'ambiance
- Dosimètre témoin



Dosimètre témoin



- fixé idéalement sur un tableau dans le cabinet en dehors de la salle
- à retourner avec l'ensemble des autres dosimètres pour analyse
- dose reçue par les porteurs corrigées par notre laboratoire de la dose enregistrée par le témoin
- obligatoirement inclus avec chaque envoi de dosimètres

Objectif :

obtenir une mesure du fond naturel de rayonnement et de l'exposition lié au transport (contrôle des colis aux rayons X) pour déduire quelle est la dose provenant de la source professionnelle



Contactez LANDAUER

au 01 40 95 62 90

ou

service@landauer-fr.com

OPTIONS

Abonnement pour un dosimètre poitrine supplémentaire.....10,70 € TTC/trimestre

Abonnement IPLUS® (associé, assistant, ambiance)

Abonnement à la dosimétrie d'extrémités pour un porteur..... 32,09 € TTC/trimestre

Abonnement MONOBAGUE® incluant le dosimètre témoin

Étiquette colis postal pour retour des dosimètres.....8,02 € TTC/trimestre

Support d'accrochage pour dosimètre d'ambiance.....1,44 € TTC/pièce

Tableau d'accrochage XS pour 5 dosimètres.....57,60 € TTC/pièce

Tableau d'accrochage M pour 10 dosimètres.....78,00 € TTC/pièce

Trèfle zone surveillée.....10,68 € TTC/pièce

Les dosimètres restent la propriété de LANDAUER. Leur non restitution (perte, renvoi hors délai) dans un délai de 60 jours après la fin de leur période de port donne lieu à facturation. Voir Conditions d'abonnement

LANDAUER

Laboratoire agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour procéder à la surveillance individuelle de l'exposition externe des travailleurs soumis aux rayonnements

©2015 LANDAUER - Tous droits réservés.

FORMULAIRE D'ABONNEMENT SUIVI DOSIMETRIQUE JUSQU'A 12 DOSIMETRES

OPTIONS : ACCESSOIRES		QUANTITE
PSER000100	Etiquette Colis postal pour retour des dosimètres (jointe à chaque envoi)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
NZAFTR01V0	Trèfle zone surveillée (trèfle bleu) - (dimension 105x148 mm)	
NZSUTA0100	Tableau d'accrochage XS pour 5 dosimètres	
NZSUTA0500	Tableau d'accrochage M pour 10 dosimètres	
NZSUAM0100	Support d'accrochage pour dosimètre d'ambiance	

DESTINATAIRE DES RESULTATS DOSIMETRIQUES

(coordonnées de votre médecin du travail)

Raison sociale		
Adresse		
Code postal	Ville	Pays
Prénom	Nom	
Téléphone	Fax	Email

CONDITIONS PARTICULIERES D'ABONNEMENT

(conditions générales d'abonnement sur demande)

L'offre « cabinets de ville » est réservée aux seuls professionnels de santé exerçant en cabinets de ville. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2016, uniquement pour la France métropolitaine. **A défaut d'avoir une activité de type « cabinets de ville », d'autres offres peuvent vous être proposées sur demande auprès du Service Relation Clients LANDAUER®.**

1. Conditions de suivi

Expédition des dosimètres

Vos dosimètres sont expédiés par colis postal au plus tard vers le 25 du mois précédant la période de port. Chaque envoi comporte un dosimètre témoin, conformément à la législation (arrêté du 17/07/2013).

Gestion de votre abonnement

Le nombre de dosimètres envoyés peut varier en fonction des indications que vous nous fournissez, par lettre, téléphone, télécopie, e-mail ou par le biais du site extranet LANDAUER direct : www.landauerdirect.fr. Tout dosimètre commandé et envoyé donnera lieu à facturation, même s'il n'a pas été utilisé.

- ▶ **Ajout, suppression ou modification de prestations dosimétriques en routine**
Pour que cette demande soit prise en compte, elle doit être effectuée avant que vos dosimètres soient fabriqués, soit au plus tard 30 jours ouvrés avant le début de la période de port. Toute demande effectuée ultérieurement risque de prolonger d'un mois l'expédition de vos dosimètres. Par ailleurs, les détecteurs déjà fabriqués vous seront facturés.
- ▶ **En urgence, ajout de prestations dosimétriques pour la période de port en cours**
Il est possible d'ajouter en cours de période des dosimètres. Cette demande en urgence de dosimètres devra être effectuée avant 10h00 par téléphone uniquement auprès du Service Relation Clients LANDAUER : +33 (0)1 40 95 62 90. Sous réserve du respect de ces conditions et de notre capacité de production, vos dosimètres seront expédiés sous 48 heures. Sinon, l'expédition variera entre 2 et 5 jours.

Transmission des rapports de contrôle

Les résultats dosimétriques sont communiqués par le biais d'un rapport de contrôle dit standard, sur support papier. Ils sont expédiés par courrier dans les cinq jours suivant la réception de vos dosimètres, à l'adresse indiquée par vos soins au recto de ce formulaire.

2. Conditions tarifaires

Tarif applicable

Le tarif appliqué est celui en vigueur le 1^{er} jour de la période de port pour lequel le détecteur est destiné. Les taux de TVA appliqués sont ceux en vigueur à la date de facturation. Pour un accessoire, le tarif appliqué est celui en vigueur à la date d'expédition de celui-ci.

Tout dosimètre commandé et envoyé donne lieu à facturation, même s'il n'a pas été utilisé ou utilisé pour une durée inférieure à trois mois.

Frais de port

Les prix s'entendent franco de port pour un envoi en colis postal en France métropolitaine sauf pour les accessoires où les frais d'expédition sont en sus. Pour des envois en express ou hors France métropolitaine, se renseigner auprès de notre Service Relation Clients.

Frais pour dosimètre non rendu dans les délais stipulés ou dosimètre détérioré

Les dosimètres restent la propriété de LANDAUER. Leur non restitution (perte, renvoi hors délai) dans un délai de 60 jours après la fin de leur période de port donne lieu à facturation. Le retour des dosimètres après facturation de frais pour dosimètre non rendu ne donne pas lieu à l'émission d'un avoir.

Les frais pour dosimètre non rendu s'élève à 8,90 €HT pour un détecteur IPLUS® en sus du coût initial.

3. Conditions de facturation et de règlement

La facture est établie, par LANDAUER, une fois par an, dans les jours qui suivent la date d'anniversaire du contrat, et ce pour les 12 mois à venir. Elle est payable pour un paiement net d'escompte, 30 jours date de facture.

En cas de paiement par chèque, des frais de gestion de 55 €HT sont facturés.

4. Durée du contrat et dénonciation

Le contrat de suivi dosimétrique est renouvelé annuellement par tacite reconduction sauf dénonciation par le client. Toute demande de dénonciation du Contrat doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation sera effective deux (2) mois après la réception de la demande (date de l'accusé de réception faisant foi).

5. Informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à notre Service Relation Clients.

Pour toute question relative à la gestion de votre abonnement (ajout, modification,...), contactez le Service Relation Clients LANDAUER :

Tel : +33 (0)1 40 95 62 90 - Fax : +33 (0)1 40 95 62 89

E-mail : service@landauer-fr.com

Le formulaire d'abonnement ainsi que l'offre tarifaire constituent le contrat d'abonnement aux services de suivi dosimétrique LANDAUER.

- Je certifie l'exactitude des informations mentionnées dans les différents documents constituant le contrat d'abonnement et m'engage à communiquer à LANDAUER, dans les meilleurs délais, les changements relatifs à ces données.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'abonnement aux services de suivi dosimétrique de LANDAUER. La signature du formulaire d'abonnement vaut acceptation des conditions d'abonnement.

Fait à : _____ Le : _____

Signature

Prénom et nom du signataire

Voire cachet

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

1 NATURE DU MANDAT

- Création de mandat SEPA
 Mise à jour du R.I.B.

2 VEUILLEZ INDIQUER VOS COORDONNEES

Raison Sociale	
Nom / Prénom	
Adresse 1	
Adresse 2	
CP / Ville	

3 VEUILLEZ INDIQUER VOS COORDONNEES BANCAIRES

Code banque		Code guichet	
N° de compte		Clef RIB	
IBAN			
BIC			
Adresse postale de l'établissement teneur de votre compte (Banque)			
Banque			
Adresse			
Code Postal		Ville	Pays

4 DOCUMENTS A JOINDRE

- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.),
- ou un relevé d'identité postal (R.I.P.),
- ou un relevé d'identité de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.).

5 DATEZ ET SIGNEZ LE FORMULAIRE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LANDAUER à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LANDAUER.

Le montant de vos factures est directement débité de votre compte bancaire, 30 jours après l'édition de votre facture.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

<p>Nom et adresse du créancier</p>  <p>9, rue Paul Dautier CS 60731 78457 Vélizy-Villacoublay Cedex FRANCE Tél. 01 40 95 62 90 - Fax 01 40 95 62 89 LANDAUER EUROPE SAS au capital de 3.446.950 € RCS Versailles 441 462 033</p>
--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait à : Le : ▪ Prénom du signataire : ▪ Nom du signataire : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature
--	---

Cadre réservé

Identifiant Créancier SEPA	FR50ZZZ469754
Référence Unique de Mandat*	
Numéro Client	FO

*La Référence Unique de Mandat vous sera attribuée après ouverture de votre compte par nos services

